



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 009/2026-MTP/PRMP/UGPM-FR

1. Le **MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture de matériels techniques pour le MTP répartie en deux 02 lots: Lot 1: divers matériels techniques - Lot 2: Matériels techniques pour déplacement poteaux et réseaux électriques** ".
Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS Anosy**

Rue : **Rue Jules Ranaivo**

Etage / Numero de Bureau : **2ème étage - Porte 221**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS Anosy - 2e age - Porte 221** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)

- Lot 2: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS Anosy - 2ème étage - Porte 221** au plus tard le **23/10/2026 à 10 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 12/10/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics